

Contribution Pour la Solidarité et Inflation

**Approche d'une mesure de l'impact
de la Contribution Pour la Solidarité (CPS)
sur l'inflation**

Mesure sur une période d'un an :
du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

La collection des documents de travail présente des travaux exploratoires.

Cette collection n'a pas vocation à présenter des résultats établis mais à proposer des approches reposant sur des modèles ou jeux d'hypothèses explicités et mis à disposition du lecteur.

Plan

- 1 - Limites, précaution et sources**
- 2 - Périmètre d'application de la CPS dans la consommation des ménages.**
- 3 - Calibrage au regard des agrégats composant le PIB du compte économique 2022.**
- 4 - Estimation de l'impact par itération des composantes de coût.**

1 - Limites, précautions et sources

- Il n'est pas aisé de mesurer l'impact propre d'une taxe à la consommation non déductible sur les prix, peu d'études existent sur le sujet. La diffusion dans la chaîne des prix d'une nouvelle taxe peut en effet s'opérer dans un temps variable, selon les pratiques de stockage, de marge, ainsi que le contexte concurrentiel des opérateurs.
- Par ailleurs, la taxe CPS est intervenue dans un contexte inflationniste mondial, alimenté par la reprise post-Covid et la guerre en Ukraine, survenue quatre semaines avant son instauration.
- Ce document de travail présente une approche de mesure de l'impact à partir des sources d'information disponibles, reposant sur des hypothèses et présentant la sensibilité des résultats aux hypothèses posées.
- **L'impact de la CPS est abordé ici à partir des structures de coûts, des pondérations du panier de biens et services de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), d'hypothèses de taux de marge, des grands agrégats de comptabilité nationale.** L'effet déclencheur d'autres hausses, par effet de seuil, par effet d'aubaine ou effet psychologique, n'est pas considéré ici.
- Sources mobilisées :
 - Points Études et Bilans N° 1351 « L'évolution des prix de 2011 à septembre 2022 » - ISPF
 - Compte économique 2022 de la Polynésie française - CEROM
 - Premiers travaux exploratoires menés par Julien Vucher Visin - Mars 2023
 - Montants collectés au titre de la CPS du 1/04/2022 au 31/03/2023

2- Périmètre d'application de la CPS

- Entrée en application à compter du 1er avril 2022
- Taux : 1 % non déductible
- Assiette : Montant hors TVA des biens ou des prestations de service.
- Exigible à la livraison du bien pour la vente d'un bien et à l'encaissement du prix pour une prestation de service.
- Concerne les biens et services :
 - Livrés
 - Consommés
 - Importés
 - Utilisés en Polynésie française, sauf cas particuliers.

- Cas particuliers exclus du champ d'application :

- Produits de première nécessité PPN
- Produits de l'agriculture ou de la pêche non transformés
- Certains carburants (essence, fioul, gazole) ainsi que le gaz
- Prestations relevant de l'exercice des professions médicales et paramédicales
- Locations de logements ou de locaux
- Exportations de biens et les prestations de services directement liées à l'exportation
- Transport interinsulaire de marchandises
- Danseurs et chanteurs traditionnels pour leurs activités de danse et de chants traditionnels ainsi que celles qui contribuent au financement direct de celles-ci.

Périmètre d'application de la CPS dans la consommation des ménages

Le périmètre d'application de la CPS est **estimé à 75 % de la consommation des ménages**

Périmètre estimé à partir du panier de biens et services issu des pondérations de l'IPC :

- Notamment :
- Alimentation hors champ CPS = 8 % de l'IPC
 - Transport hors champ CPS = 2 % de l'IPC
 - Carburant = 6 % de l'IPC
 - Loyers = 7 % de l'IPC

Un taux de 1 % appliqué à 75 % de la consommation des ménages = 0,75 %

Constitue un **minorant** de l'impact : il représente l'impact, en l'absence d'effet lié à la non-déductibilité.

Impact minimum = 0,75 point d'inflation

3- Calibrage au regard des agrégats composants le PIB du compte économique 2022

	Agrégat en Valeur 2022 au prix 2021	Poids de la Taxe CPS
Consommation des ménages	443,9	2,10 %
Importations de biens et services	255,4	0,61 %
PIB	648,7	1,44 %

Agrégats considérés en volume 2022 au prix 2021, donc avant hausse de prix 2022

Source : compte rapide 2022

En posant l'hypothèse que la totalité du montant collecté ait été répercutée sur les ménages et donc payée *in fine* par les ménages, le montant de CPS collecté représente **2,10 %** de la consommation des ménages. Ce taux constitue un **majorant** de l'effet propre de la taxe CPS sur la hausse des prix à la consommation des ménages (considérant la répercussion totale sur la consommation des ménages).

4- Estimation de l'impact par itération des composantes de coût

Structure de coûts retenue à l'import :

- Taux de TVA : $t_{TVA} = 16 \%$
- Taux de DTI : $t_{DTI} = 7 \%$
- Hypothèse de taux de marge t_M : de 10 % à 40 % du prix TTC
- Hypothèses de Nombre d'opérateurs dans la chaîne d'approvisionnement/transformation : de 2 à 4
- Calcul par itération :

$$P1TTC = POHT (1 + t_{DTI} + t_M) (1 + t_{TVA} + t_{CPS})$$

$$P2TTC = P1HT (1 + t_M) (1 + t_{TVA} + t_{CPS})$$

Produits importés**Impact sur le prix final**

		Hypothèse de nombre d'opérateurs		
		Importateur + Vendeur final	Importateur + 1 intermédiaire + vendeur final	Importateur + 2 intermédiaires + vendeur final
Hypothèse de taux de marge	Taux de marge 10 %	1,60 %	2,26 %	2,83 %
	Taux de marge 20 %	1,51 %	2,00 %	2,38 %
	Taux de marge 30 %	1,40 %	1,76 %	1,99 %
	Taux de marge 40 %	1,31 %	1,55 %	1,67 %

En considérant un taux de marge de 30 % et 3 opérateurs dans la chaîne (1 importateur, 1 intermédiaire, 1 vendeur final) l'impact de la CPS collectée sur le prix final s'élèverait à 1,76 %.

En grisé : ces hypothèses peuvent se rencontrer ponctuellement sur certains produits. Cependant, leur impact supérieur à 2,10 % permet de déduire qu'elles ne correspondent pas au cas général observé dans l'économie.

NB : L'impact sur le prix final diminue quand le taux de marge augmente, car le prix final s'élève plus rapidement sous l'effet du taux de marge que sous l'effet de la CPS dont le taux est relativement faible au regard du taux de marge.

Structure de coûts pour la production locale :

- Taux de TVA : $t_{TVA} = 5 \%$
- Hypothèse de taux de marge t_M : de 10 % à 40 % du prix TTC
- Hypothèses de nombre d'opérateurs dans la chaîne d'approvisionnement/transformation : de 2 à 4

- Calcul par itérations :

$$P1TTC = P0HT (1 + t_M) (1 + t_{TVA} + t_{CPS})$$

$$P2TTC = P1HT (1 + t_M) (1 + t_{TVA} + t_{CPS})$$

Production locale

Impact sur le prix final

		Hypothèse de nombre d'opérateurs		
		Fournisseur mat.1 ^{eres} + Producteur vendeur	Fournisseur mat.1 ^{eres} + Producteur + Vendeur final	Fournisseur mat.1 ^{eres} + Producteur + 1 intermédiaire + Vendeur final
Hypothèse de taux de marge	Taux de marge 10 %	1,78 %	2,53 %	3,18 %
	Taux de marge 20 %	1,68 %	2,26 %	2,73 %
	Taux de marge 30 %	1,59 %	2,02 %	2,31 %
	Taux de marge 40 %	1,49 %	1,79 %	1,98 %

En considérant un taux de marge de 40 % et 3 opérateurs dans la chaîne (1 importateur, 1 intermédiaire, 1 vendeur final) l'impact de la CPS collectée sur le prix final s'élèverait à 1,79 %.

En grisé : ces hypothèses peuvent se rencontrer ponctuellement sur certains produits. Cependant, leur impact supérieur à 2,10 % permet de déduire qu'elles ne correspondent pas au cas général observé dans l'économie.

NB : L'impact sur le prix final diminue quand le taux de marge augmente, car le prix final s'élève plus rapidement sous l'effet du taux de marge que sous l'effet de la CPS dont le taux est relativement faible au regard du taux de marge.

Hypothèses affinées

- L'hypothèse de taux de marge moyen de 10 % paraît peu probable et n'est pas retenue.
- Les hypothèses portant sur le nombre d'intervenants sont affinées en posant deux jeux de pondérations :
 - 1- **Hypothèse de 60 % de chaînes courtes** (2 intervenants maximum : le fournisseur d'intrant et le vendeur) **et 15 % de chaînes longues** (4 intervenants)
 - 2- **Hypothèse de 50 % de chaînes courtes et 20 % de chaînes longues**

Impact de la CPS sur le prix final		Hypothèses de longueur de chaîne des échanges	
		60 % de chaînes courtes 15 % chaînes longues	50 % de chaînes courtes 20 % chaînes longues
Hypothèses de taux de marge	Taux de marge 20 %	1,83 %	2,00 %
	Taux de marge 30 %	1,65 %	1,78 %
	Taux de marge 40 %	1,49 %	1,60 %

Méthode :

Les jeux de pondérations retenus pour les calculs précédents sont les suivants :

		Pondérations		
		2 intervenants	3 intervenants	4 intervenants
Hypothèse : 60 % de chaînes courtes et 15 % chaînes longues	Import	45,00 %	15,00 %	10,00 %
	Production locale	15,00 %	10,00 %	5,00 %
Hypothèse : 50 % de chaînes courtes et 20 % chaînes longues	Import	35,00 %	25,00 %	15,00 %
	Production locale	15,00 %	10,00 %	5,00 %

Conclusion

En se fondant essentiellement sur la structure des coûts, la structure de la consommation des ménages, les montants effectivement collectés de CPS, donc hors effet déclencheur d'autres hausses, hors effet de seuil, cette approche d'estimation de l'impact de la CPS sur la hausse des prix à la consommation fait apparaître :

- Un impact minimum de 0,75 point
- Un impact maximum de 2,10 points
- **Un scénario central entre 1,6 point et 1,8 point (en considérant un taux de marge moyen de 30 %)**
- Avec une forte sensibilité de l'impact aux taux de marge pratiqués :
 - Un taux de marge moyen inférieur à 30 % ayant pour effet d'accroître l'impact entre 1.8 point et 2.10 points.
 - Un taux de marge moyen supérieur à 30 % ayant pour effet d'abaisser l'impact en deçà de 1,6 point.